BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1647

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

513 253 211 RCS Lyon.
LABEL A.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 185, Allée Des Cyprès, 69760 Limonest.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La société GROUPE QANTIS Société par actions simplifiée au capital de 386 223,00 euros, dont le siège social est situé 185, Allée des Cyprès, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 538 492 380, ET : La société QANTIS, société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 euros, dont le siège social est situé 185, Allée des Cyprès, 69760 LIMONEST et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 441 620 200, La société LABEL A, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 euros, dont le siège social est situé 185, Allée des Cyprès, 69760 LIMONEST et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 513 253 211. AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lyon du 20 mai 2022, les sociétés GROUPE QANTIS, QANTIS, et LABEL A ont établi le projet de fusion par voie d'absorption des sociétés QANTIS, et LABEL A par la société GROUPE QANTIS avec effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1er janvier 2022. La société QANTIS ferait apport à la société GROUPE QANTIS de la totalité de son actif, soit 7 856 889,35 €, à charge de la totalité de son passif, soit 4 714 769,42 €. La valeur des apports s'élèverait donc à 3 142 119,93 €. La société LABEL A ferait apport à la société GROUPE QANTIS de la totalité de son actif, soit 523 874,67 €, à charge de la totalité de son passif, soit 184 510,33 €. La valeur des apports s'élèverait donc à 339 364,34 €. Soit un actif net global apporté de 3 481 484,27 euros. En rémunération des apports, la société GROUPE QANTIS procéderait à une augmentation de son capital social d'un montant de 18 543,00 euros par voie de création d'actions nouvelles. Les valeurs respectives des sociétés fusionnantes, obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation retenues, aboutissent aux rapports théoriques d'échange (arrondis) suivants : - 872,57 actions de la société GROUPE QANTIS à créer, pour 100 actions de la société QANTIS apportées, - 1 602,54 actions de la société GROUPE QANTIS à créer, pour 100 parts sociales de la société LABEL A apportées, La prime de fusion s'élèverait globalement à 174 467,65 €. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des sociétés GROUPE QANTIS,

QANTIS, et LABEL A. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon au nom des sociétés GROUPE QANTIS, QANTIS et LABEL A le 20 mai 2022. Pour avis.

